

EPREUVE REGIONALE N°2 VETERANS HOMMES ET DAMES

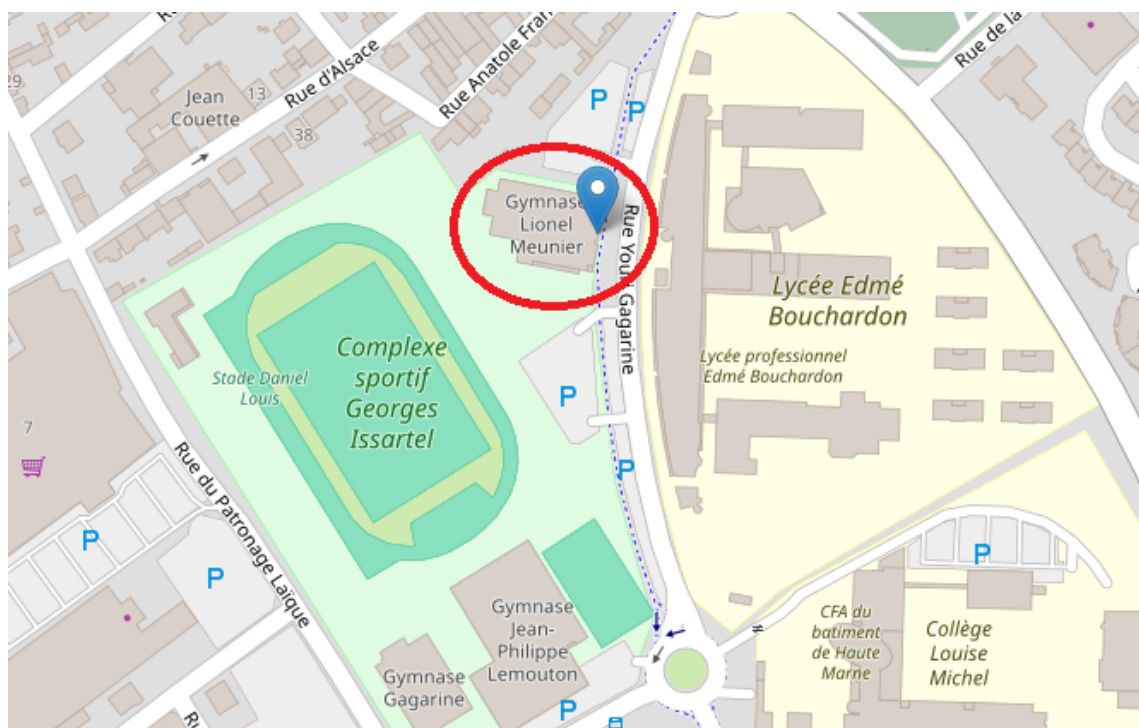
Dimanche 15 Novembre 2026 à Chaumont

Organisé par le Cercle des Armes de Chaumont



Le lieu de compétition :

**Gymnase Lionel MEUNIER
14/16 Rue Youri Gagarine, 52000 Chaumont**



PROGRAMMATIONS

Epreuve Régionale Hommes V2, V3, V4

Dimanche 15 Novembre 2026	APPEL	SCRATCH	MATCHS
Epée V2 à V4 Hommes	10h00	10h30	11h00

Epreuve Régionale Hommes V1

Dimanche 15 Novembre 2026	APPEL	SCRATCH	MATCHS
Epée V1 Hommes	12h00	12h30	13h00

Epreuve Régionale Dames V1, V2, V3, V4

Dimanche 15 Novembre 2026	APPEL	SCRATCH	MATCHS
Epée V1 à V4 Dames	12h00	12h30	13h00

Formule des compétitions :

Formule conforme au règlement LREGE 2026-2027

Inscriptions :

Les engagements pour l'épreuve régionale se feront par les clubs sur extranet au plus tard le **Mercredi 4 novembre 2026 à 23h59.**

Les droits d'engagement à régler en ligne sont de :

- **15 € pour les vétérans.**
- Inscription tardive possible jusqu'au lundi 9 novembre 2026 à 23 h 59. Passé ce délai, les droits d'engagement seront triplés.
- En cas d'absence d'un tireur engagé, sauf cas de force majeure, les frais d'engagement restent dus. La LREGE les récupérera auprès du club du tireur, sur la base de l'état établi par le club organisateur.

Ils sont à télécharger sur HELLOASSO lien ci-dessous et le flash code



<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-chaumont/evenements/epreuve-regionale-n-2-veterans-a-chaumont>

Le lien permanent concernant le règlement des engagements hors délais est le suivant :

<https://tinyurl.com/hdlrege>

Résultats : Ils seront disponibles sur Escrime-info

Arbitrage : Quota d'arbitres à présenter :

Les clubs devront mettre à disposition de l'organisateur pour la durée entière de la compétition :

1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés hommes et dames confondus sur l'ensemble de la journée.

2 arbitres à partir de 9 tireurs engagés hommes et dames confondus sur l'ensemble de la journée.

Le niveau requis est formation régionale minimum.

Les arbitres départementaux sont autorisés, avec l'accord de la présidente de la CRA Auxane Cholley

Demande à faire à arbitrage@escrime-grandest.fr

Le praticable : Le praticable n'est autorisé qu'aux maîtres d'armes, tireurs, arbitres identifiés. Les spectateurs iront en tribune.

Les pistes : Les housses sont interdites sur les pistes seule les sur-housse sont tolérés.

Équipements : Conformément au règlement fédéral, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant survenir pendant la compétition.

Directoire technique : Un directoire technique sera composé le jour de la compétition et pourra prendre toutes les décisions utiles et conformes aux règlements fédéraux pour le bon déroulement de la compétition

Tenue : conforme aux normes prévues par la FFE

Restauration : une buvette et restauration (chaud/froid) sera à la disposition des tireurs et accompagnateurs tout le week-end.

Récompenses : Médailles offertes par le CREGE

La couverture médicale se fera par le médecin du club.

Maître Kévin JACQUIN
06 10 99 97 06
kejacquin@laposte.net